Étape 3 – Vision et objectifs

Outil 3.2 – Création
des Sous-comités techniques

Activité 3.2 – Créer et animer des Sous-comités techniques

|  |
| --- |
| EN BREF, AVEC CET OUTIL… |
| * Concepts de base et bonnes pratiques.
* Modèle de configuration pour la création des **Sous-comités techniques** (**SCT**).
 |

|  |
| --- |
| FONCTIONNEMENT DE L’OUTIL |
| L’outil contient des directives qui précisent le processus de configuration des **SCT** ainsi qu’un exemple de configuration.Il donne des lignes directrices générales pour la configuration des **SCT**, mais doit être adapté au contexte. |

Concepts de base sur la création des Sous-comités techniques et bonnes pratiques

L’**Équipe de projet** crée, anime et coordonne les **SCT**. La création de **SCT** répond aux besoins d’une FDR en misant sur les forces des PP.

Le nombre et la diversité des **SCT** reflètent les besoins et les ressources de l’écosystème régional. Leur création permet de répartir les rôles et responsabilités entre les différentes PP des projets composant la FDR de manière à maximiser l’apport de chacune. Il est possible, par exemple, de créer un **SCT** pour chaque orientation stratégique, ce qui permet la réalisation de projets structurants touchant des thématiques variées et de concentrer les énergies vers l’atteinte des différents objectifs de la FDR. La formation des **SCT** doit s’appuyer sur les forces de l’écosystème, tout en mettant en place une structure de reddition de compte et de coordination simple et efficace.

Un **SCT** est composé de PP concernées par l’orientation stratégique. À l’issue de leur travail, des PP engagées, les **Organisations engagées**, sont identifiées et habilitées pour déployer et mettre en œuvre les actions de la FDR et en mesurer les impacts.

Pour assurer une bonne coordination et une bonne communication entre l’**Équipe de projet** et les **SCT**, il est important d’instaurer un mécanisme clair pour faire remonter l’information vers l’**Équipe de projet**.

**Voici les responsabilités des SCT :**

* S’impliquer dans le processus d’identification et de mise à jour des objectifs et des indicateurs de circularité.
* Définir les actions de la FDR et identifier les organisations responsables de leur mise en œuvre.
* Faire valoir les points de vue et les intérêts des PP visées par la FDR.
* Réunir les conditions nécessaires pour assurer le succès de l’élaboration et de la mise en œuvre de la FDR.
* Suivre l’évolution et l’amélioration continue de la FDR.
* Soutenir les **Organisations engagées** dans la mise en œuvre de la FDR.

Il est également recommandé de créer une fiche descriptive d’une longueur d’une page qui précisera les attentes de l’**Équipe de projet** envers les membres des **SCT**. Cette fiche pourrait, par exemple, décrire la fréquence des rencontres, la charge de travail, l’échéancier du projet, le processus décisionnel et les règles de gouvernance.

**Proposition d’une configuration des Sous-comités techniques**

Les **SCT** reflètent les orientations et les priorités stratégiques de la région. La configuration de chaque **SCT** est déterminée par leur mandat ou le secteur visé (Tableau 1). L’**Équipe de projet** rassemble ainsi les grands acteurs de l’écosystème autour des orientations stratégiques et des objectifs de la FDR.

Tableau 1 – Configuration d’un Sous-comité technique (exemple)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre de personnes** | **Provenance** | **Rôles et responsabilités spécifiques** |
| 1 représentant de l’**Équipe de projet** | **Porteur** | Animer et coordonner les **SCT**. |
| 2 à 5 représentants | Industries, commerces et institutions (ICI) du territoire dont les orientations, objectifs et actions de la FDR touchent directement les activités (entreprises privées, d’économie sociale et organismes publics). | Mobiliser et sensibiliser leurs réseaux.Mettre à profit leurs connaissances et leur expertise. |
| 0 à 2 représentants | Centres de recherche et experts-conseils (universités et partenaires scientifiques et techniques). | Prioriser les actions grâce à :* Recherche et développement.
* Analyse terrain.
* Réalisation d’études de faisabilité et d’opportunités.
 |
| 1 à 2 représentants | Associations sectorielles concernées par les orientations, les objectifs et les actions de la FDR (p. ex. association de la construction, chambres de commerce, table agroalimentaire). | Mettre en contact avec des organisations membres par :* Mobilisation et sensibilisation auprès de leurs réseaux.
* Promotion des initiatives dans la région et à l’extérieur.
 |

RÉFÉRENCE

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D’ŒUVRE DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L’ACTION COMMUNAUTAIRE**. (s. d.) *Boîte à outils : Gouvernance démocratique – OBNL.*

www.csmoesac.qc.ca/outils-et-publications/gouvernance-democratique-obnl